



ADDENDUM N°3
au DAO N° PP6-COM-ESP-02

**Sélection d'un Prestataire de Services pour la gestion des déchets identifiés par l'étude
Hazardous Materials**

Objet: Le but de cet Addendum N°3 est de :

- i. Insérer un deuxième round de questions et réponses ;
- ii. Organiser une seconde visite de sites ;
- iii. Organiser un webinar ;
- iv. Modifier le montant de la Garantie d'Offre ;
- v. Modifier la date de remise des Offres ;
- vi. Modifier les critères de qualification et d'évaluation ;
- vii. Modifier la Section V- Spécifications des Services.

Ainsi, le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) est modifié comme suit :

I. VOLUME I

A- Lettre d'Invitation à Soumissionner

➤ Pages iii et iv, Lettre d'Invitation à Soumissionner

Supprimer dans son entièreté la disposition relative à l'étendue des services et la remplacer par :

« Les Services autres que les Services de Conseil et le Contrat à attribuer sont constitués des différentes lots ci-dessous :

- Lot A :
 - Tâches de base : Gestion des sols et eaux contaminés issus des travaux réalisés dans le cadre du Programme MCA-Bénin II ;
 - Tâches optionnelles (si MCA-Bénin II décide de les exercer) : Aménagement de l'aire de stockage temporaire de sols en excès, contaminés ou potentiellement contaminés, fourniture et livraison de membranes
- Lot B
 - Tâches de base : Gestion des matières dangereuses, des déchets industriels banals issus des travaux réalisés dans le cadre du Programme MCA-Bénin II ;
 - Tâches optionnelles (si MCA-Bénin II décide de les exercer) :
 - Option 1 : Services additionnels de prélèvements, échantillonnages, analyses, diagnostics, vidanges, conditionnement en fûts ou citerne mobile, retrofilling ;
 - Option 2 : Services de diagnostic amiante et de gestion des matériaux contenant de l'amiante ;
 - Option 3 : Services de récupération et conditionnement en bonbonne de gaz SF6. ».

Les Soumissionnaires peuvent soumettre une Offre pour un ou les deux lots. L'attribution des contrats se fera par lot. Un ou deux Prestataires de services seront donc sélectionnés en vertu de la **Sélection Basée sur la Qualité et le Prix (SBQP)**, la procédure d'évaluation dont les étapes sont décrites dans le présent DAO conformément aux « Directives sur la passation des marchés du Programme de MCC » disponibles sur le site web de MCC (www.mcc.gov/ppg). Le processus de sélection, tel que décrit, inclut l'examen et la vérification des qualifications et des performances passées, ainsi qu'un contrôle des références, avant l'attribution du contrat.

➤ Page v, Lettre d'Invitation à Soumissionner

Supprimer dans son entièreté la disposition relative à la réunion de pré-soumission et la remplacer par :

« Il convient de relever qu'un Webinar a été organisé le 14 février 2020 à 15 heures, heure locale de Cotonou. Un second Webinar sera organisé **le mardi 31 mars 2020 à partir de 15 h 00, heure locale de Cotonou.**

Une visite de sites sera organisée comme indiqué à la clause IS 14.2 du présent Addendum ».

➤ Page vi, Lettre d'Invitation à Soumissionner

Supprimer dans son entièreté la disposition relative à la date de soumission des Offres et la remplacer par :

« Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre sous la forme et pour le montant indiqué dans le **FDAO** dans la Clause 22.1 des IS. Les Offres doivent être fournies à l'adresse et de la manière indiquées dans le **FDAO** dans la Clause 23.1 des IS, au plus tard le **30 avril 2020** ».

B- Données Particulières de l'Appel d'Offres

➤ Page 38, Clause 1.1, Portée de l'Offre

Supprimer dans son entièreté la clause IS 1.1 du DPAO et la remplacer par :

IS 1.1	<p>Le nom et le numéro d'identification du Contrat proposé sont :</p> <p>Sélection de Prestataires de Services pour la gestion des déchets identifiés par l'étude Hazardous Materials.</p> <p>La référence du marché est : PP6-COM-ESP-02</p> <p>Les Services autres que les Services de Conseil et le Contrat à attribuer sont constitués des différentes tâches ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none">- Lot A :<ul style="list-style-type: none">• Tâches de base : Gestion des sols et eaux contaminés issus des travaux réalisés dans le cadre du Programme MCA-Bénin II ;• Tâches optionnelles (si MCA-Bénin II décide de les exercer) : Aménagement de l'aire de stockage temporaire de sols en excès, contaminés ou potentiellement contaminés, fourniture et livraison de membranes- Lot B<ul style="list-style-type: none">• Tâches de base : Gestion des matières dangereuses, des déchets industriels banals issus des travaux réalisés dans le cadre du Programme MCA-Bénin II ;• Tâches optionnelles (si MCA-Bénin II décide de les exercer) :
--------	---

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Option 1 : Services additionnels de prélèvements, échantillonnages, analyses, diagnostics, vidanges, conditionnement en fûts ou citerne mobile, retrofilling ; ○ Option 2 : Services de diagnostic amiante et de gestion des matériaux contenant de l'amiante ; ○ Option 3 : Services de récupération et conditionnement en bonbonne de gaz SF6. <p>Les lots sont indivisibles. Le Soumissionnaire peut soumettre une Offre pour un ou les deux lots à la fois.</p>
--	---

➤ **Page 38, IS 14.1, Eclaircissements concernant le Dossier d'Appel d'Offres**

Supprimer dans son entièreté la clause IS 14.1 du DPAO et la remplacer par :

IS 14.1	<p>Les Soumissionnaires peuvent demander des clarifications par courriel au plus tard le 10 avril 2020, de manière à ce que les réponses soient communiquées à tous les Soumissionnaires au plus tard le 21 avril 2020.</p> <p>Les demandes de clarifications doivent être adressées à :</p> <p>MCA-Bénin II</p> <p>Attn : Agence de Passation des Marchés 95, rue 5073, Zongo, Nima Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l'OCBN Derrière l'ex-Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral Cotonou, République du Bénin E-mail : info-benin@charleskendall.com</p> <p>Site web de l'Entité MCA : www.mcabenin2.bj</p>
---------	--

➤ **Pages 38 et 39 IS 14.2, Conférence préalable à la soumission des Offres**

Supprimer dans son entièreté l'IS 14.2 du DPAO et la remplacer par :

IS 14.2	<p>Un Webinar a été organisé le 14 février 2020 à 15 heures, heure locale de Cotonou. Un second Webinar sera organisé le mardi 31 mars 2020 à partir de 15 h 00, heure locale de Cotonou.</p> <p>Une première visite de sites a été programmée les 12 et 13 février 2020.</p> <p>Une seconde visite de sites est programmée pour les 07 et 08 avril 2020.</p> <p>Lieu de rencontre : Salle de Conférence de MCA-Bénin II Immeuble KOUGBLENOU, 3ème étage, Domaine de l'OCBN Derrière l'ex-Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral Cotonou, République du Bénin</p> <p>Heure : 09 H 00</p> <p>La présence de tous les Soumissionnaires potentiels ou de leurs représentants est fortement recommandée pour les visites de sites et le Webinar, mais n'est pas obligatoire.</p>
---------	---

➤ Pages 39, IS 27.1, Garantie d'Offre

Supprimer dans son intégralité l'IS 27.1 du DPAO et la remplacer par :

IS 27.1	<p>L'Offre doit être accompagnée d'une Garantie d'Offre.</p> <p>La Garantie d'Offre doit être pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Lot A d'un montant de 50 000 Dollars US ; • le Lot B d'un montant de 55 000 Dollars US. <p>Dans le cas de soumission pour les deux lots, les conditions additionnelles suivantes s'appliqueront : Au cas où un Soumissionnaire dépose des Offres pour les deux lots, une Garantie d'Offre est requise pour chaque lot.</p> <p>La Garantie d'Offre doit être incluse dans l'enveloppe de l'Offre technique.</p>
---------	---

➤ Page 41, IS 30.1, Date limite de soumission des Offres

Supprimer dans son intégralité la clause IS 30.1 du DPAO et la remplacer par :

IS 25.1	<p>Les Offres doivent être soumises au plus tard le 30 avril 2020, à 10H00, heure locale de Cotonou, Bénin.</p>
---------	--

➤ Page 42-43 et 44, IS 36.1, Evaluation des Offres Techniques

Supprimer dans son intégralité la clause IS 36.1 du DPAO et la remplacer par :

IS 36.1	<p>Le PET évaluera la conformité des Offres techniques par lot au regard des Spécifications des Services requis par l'Acheteur, à l'aide des critères et sous-critères d'évaluation et du système de points spécifiés ci-dessous. Chaque Offre recevable par lot se verra attribuer un score technique (St).</p>		
	<p>Critères, sous-critères et système de points pour l'évaluation des Offres techniques.</p>		
	<p>Lot A</p>		
	<p>Clause 36.1 des IS</p>	<p>Critères et sous-critères</p>	<p>Points</p>
	<p>1.</p>	<p>Capacité organisationnelle et expérience du Prestataire</p> <p>Un score sera attribué à la capacité organisationnelle démontrée et à l'expérience pertinente avérée et acquise lors de la réalisation</p>	

	<p>de projets similaires, d'après les informations fournies dans les formulaires suivants :</p> <p>EXP-1 : Expérience générale dans le secteur de gestion des matériels dangereux et sols contaminés</p> <p>EXP-2 : Expérience en gestion environnementale et sociale</p> <p>EXP-3 : Expérience en gestion de la santé et de la sécurité</p> <p>L'Acheteur se réserve le droit de contacter les références citées dans le Formulaire de Références (REF-2), ainsi que toute autre source pour vérifier les <i>références et les performances passées</i>.</p>	
1.1	Capacité organisationnelle	5 points
1.2	Expérience générale en matière de traitement de déchets	10 points
1.3	Expérience en gestion environnementale et social et en gestion de la santé et de la sécurité	5 points
	Nombre total de points pour le critère 1	20 points
2.	Approche, méthodologie et programme de travail	
	<p>Un score sera attribué à la qualité de l'approche, de la méthodologie et du programme de travail proposés par le Soumissionnaire, d'après les Formulaires suivants soumis lors de la soumission :</p> <p>Formulaire TECH-1 : Méthode de réalisation</p> <p>Formulaire TECH-2 : Méthodologie relative aux questions environnementales, sociales, du genre, de santé et de sécurité</p> <p>Formulaire TECH-3 : Programme</p> <p>Formulaire TECH-4 : Organisation de la gestion de projet</p> <p>Formulaire TECH-5 : Équipement</p>	
2.1	Approche générale et méthodologie proposées	15 points
2.2	Programme de travail proposé	5 points
2.3	Organisation du projet et dotation de personnel - Capacité de l'Offre technique de soumettre une structure du personnel claire, logique et appropriée où les responsabilités associées aux	10 points

	différents postes sont adéquatement définies y compris la gestion des interfaces.	
	Nombre total de points pour le critère 2	30 points
3.	Qualifications du personnel clé	
3.1	Directeur de projet	10 points
3.2	Responsable Santé, Sécurité et Environnement	10 points
3.3	Directeur des opérations (Chef de mission)	10 points
3.4	Spécialiste sols contaminés	10 points
3.5	Responsable(s) de sites	10 points
	Le nombre de points à attribuer à chacun des postes ci-dessus doit être déterminé en tenant compte des trois sous-critères suivants et des pourcentages de pondération pertinents :	
	Sous-critères (a) Éducation et formation, incluant la connaissance de français.	20%
	Sous-critères (b) Expérience et performances passées avérées dans des projets similaires réalisés avec succès.	70%
	Sous-critères (c) Expérience dans un pays en voie de développement.	10%
	Nombre total de points pour le critère 3	50 points
	Nombre total de points (critère 1 + 2 +3)	100
	Le score technique minimum requis (St) pour la qualification est de :	75 points
Lot B		
Clause 36.1 des	Critères et sous-critères	Points
1.	<p>Capacité organisationnelle et expérience du Prestataire</p> <p>Un score sera attribué à la capacité organisationnelle démontrée et à l'expérience pertinente avérée et acquise lors de la réalisation de projets similaires, d'après les informations fournies dans les formulaires suivants :</p> <p>EXP-1 : Expérience générale dans le secteur de gestion des matériels dangereuses</p>	

	<p>EXP-2 : Expérience similaire en matière de gestion des déchets et matériels dangereux</p> <p>EXP-3 : Expérience spécifique en matière de gestion des déchets et matériels dangereux</p> <p>EXP-4 : Expérience en gestion environnementale et sociale</p> <p>EXP-5 : Expérience en gestion de la santé et de la sécurité</p> <p>L'Acheteur se réserve le droit de contacter les références citées dans le Formulaire de Références (REF-2), ainsi que toute autre source pour vérifier les <i>références et les performances passées</i>.</p>	
1.1	Capacité organisationnelle	5 points
1.2	Expérience générale en matière de traitement de déchets	10 points
1.3	Expérience en gestion environnementale et social et en gestion de la santé et de la sécurité	5 points
	Nombre total de points pour le critère 1	20 points
2.	Approche, méthodologie et programme de travail	
	<p>Un score sera attribué à la qualité de l'approche, de la méthodologie et du programme de travail proposés par le Soumissionnaire, d'après les Formulaires suivants soumis lors de la soumission :</p> <p>Formulaire TECH-1 : Méthode de réalisation</p> <p>Formulaire TECH-2 : Méthodologie relative aux questions environnementales, sociales, du genre, de santé et de sécurité</p> <p>Formulaire TECH-3 : Programme</p> <p>Formulaire TECH-4 : Organisation de la gestion de projet</p> <p>Formulaire TECH-5 : Équipement</p>	
2.1	Approche générale et méthodologie proposées	8 points
2.2	Programme de travail proposé	5 points

2.3	Organisation du projet et dotation de personnel - Capacité de l'Offre technique de soumettre une structure du personnel claire, logique et appropriée où les responsabilités associées aux différents postes sont adéquatement définies y compris la gestion des interfaces.	5 points
2.4	Conformité de(s) installation(s) proposées qui recevra(ont) les différents déchets dangereux contaminés avec des matières contenant plus de 50 ppm PCBs	5 points
2.5	Conformité de(s) installation(s) proposées pour recevoir les différents déchets dangereux ne contenant pas ou contenant moins de 50 ppm de PCB des PCBs	5 points
2.6	Plan d'expédition des déchets dangereux directement du Bénin vers le(s) pays importateur(s), sans État de transit	2 points
	Nombre total de points pour le critère 2	30 points
3.	Qualifications du personnel clé	
3.1	Directeur de projet	8 points
3.2	Responsable Santé, Sécurité et Environnement	8 points
3.3	Directeur des opérations (Chef de mission)	10 points
3.4	Spécialiste matières dangereuses	8 points
3.5	Responsable(s) de site	8 points
3.6	Spécialiste du diagnostic technique des transformateurs électrique	8 points
	Le nombre de points à attribuer à chacun des postes ci-dessus doit être déterminé en tenant compte des trois sous-critères suivants et des pourcentages de pondération pertinents :	
	Sous-critères (a) Éducation et formation, incluant la connaissance de français.	20%

	Sous-critères (b) Expérience et performances passées avérées dans des projets similaires réalisés avec succès.	70%
	Sous-critères (c) Expérience dans un pays en voie de développement.	10%
	Nombre total de points pour le critère 3	50 points
	Nombre total de points (critère 1 + 2 +3)	100
	Le score technique minimum requis (St) pour la qualification est de :	75 points

➤ Pages 44 et 45, IS 38.1, Caractère raisonnable des prix

Supprimer dans son entièreté la clause IS 38.1 du DPAO et la remplacer par :

IS 38.1	<p>Pour chaque lot, l'Offre financière la moins disante (Fm) reçoit le score financier maximal (Sf) de 100 points.</p> <p>Les scores financiers (Sf) de toutes les autres Offres seront calculés comme ceci :</p> <p>$Sf = 100 \times Fm / F$, où Sf est le score financier, Fm est l'Offre financière la moins disante du lot et F le Prix de l'Offre examinée.</p> <p>Les poids à attribuer aux Offres Technique (T) et Financière (P) sont :</p> <p>T = [80], et</p> <p>P = [20]</p> <p>Pour chaque lot, les Offres sont classées en fonction des scores techniques (St) et financiers (Sf) combinés, selon la formule indiquée à la clause 32.5 des IS :</p> <p>$S = St \times T\% + Sf \times P\%$</p>
---------	--

C- Section III Critères de qualification et d'évaluation

➤ Pages 54-57, 3.3 Situation financière

Supprimer dans son entièreté le tableau sur la situation financière et le remplacer par :

3.3 SITUATION FINANCIÈRE ¹						
Sous-facteur	Exigences	Entité unique	Soumissionnaire			Documentation requise
			Tous les membres combinés	Chaque Membre	Au moins un membre	
3.3.1 Antécédents financiers	Soumission des états financiers vérifiés, y compris bilans, états financiers et états des flux de trésorerie, ou, si cela n'est pas exigé par la législation du pays du Soumissionnaire, d'autres états financiers qui soient jugés acceptables par le Maître d'ouvrage, pour les cinq (5) dernières années, afin de démontrer la	Doit répondre aux exigences	S.O.	Doit répondre aux exigences	S.O.	Formulaire FIN-1, avec annexes

¹ Les informations financières communiquées par les Soumissionnaires devront être examinées dans leur intégralité de sorte qu'un jugement bien-fondé puisse être rendu sur la capacité des Soumissionnaires concernés à s'engager dans le Contrat, et elles ne se limiteront pas à la justification des ratios financiers indiqués ici.

3.3 SITUATION FINANCIÈRE¹						
Sous-facteur	Exigences	Entité unique	Soumissionnaire			Documentation requise
			Coentreprise ou Association			
			Tous les membres combinés	Chaque Membre	Au moins un membre	
	<p>solidité actuelle de la situation financière du Soumissionnaire et sa rentabilité à long terme, et pour prouver ce qui suit :</p> <p>1. Ratio d'endettement à court terme moyen (Actif à court terme/Passif à court terme) \geq 1.1</p> <p>2. Ratio d'endettement moyen (Endettement total/Actif total) \leq 75%.</p>					
3.3.2 Chiffre d'affaires moyen annuel	<p>Lot A : Chiffre d'affaires moyen annuel 3 000 000 Dollars US, calculé comme le total des versements certifiés reçus pour des contrats en cours ou achevés, au cours des trois (3) dernières années.</p>	Doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	Doit répondre à vingt-cinq pour cent (25 %) des exigences	Doit répondre à cinquante-cinq pour cent (55 %) des exigences	Formulaire FIN-2

3.3 SITUATION FINANCIÈRE ¹						
Sous-facteur	Exigences	Entité unique	Soumissionnaire			Documentation requise
			Tous les membres combinés	Chaque Membre	Au moins un membre	
	<p>Les valeurs déterminant le chiffre d'affaires moyen annuel doivent être démontrées dans les documents financiers vérifiés (états financiers) des trois (3) dernières années et doivent être considérées comme étant indicatives.</p> <p>Lot B : Chiffre d'affaires moyen annuel 3 500 000 Dollars US, calculé comme le total des versements certifiés reçus pour des contrats en cours ou achevés, au cours des trois (3) dernières années. Les valeurs déterminant le chiffre d'affaires moyen annuel doivent être démontrées dans les</p>					

3.3 SITUATION FINANCIÈRE ¹						
Sous-facteur	Exigences	Soumissionnaire			Documentation requise	
		Entité unique	Coentreprise ou Association			
		Tous les membres combinés	Chaque Membre	Au moins un membre		
	documents financiers vérifiés (états financiers) des trois (3) dernières années et doivent être considérées comme étant indicatives.					
3.3.3 Ressources financières	Le Soumissionnaire doit prouver son accès à des ressources financières ou leur disponibilité, comme des avoirs en liquide, des actifs corporels non grevés, des lignes de crédit et d'autres moyens financiers, autres que des paiements contractuels anticipés quelconques, afin de couvrir : Lot A : (i) les exigences en liquidités suivantes : 500 000 Dollars US , et (ii) les exigences générales en matière de liquidités	Doit répondre aux exigences	Doit répondre à vingt-cinq pour cent (25 %) des exigences	Doit répondre à cinquante-cinq pour cent (55 %) des exigences	Doit répondre aux exigences	Formulaires FIN-3 et FIN-4

3.3 SITUATION FINANCIÈRE ¹						
Sous-facteur	Exigences	Entité unique	Soumissionnaire			Documentation requise
			Coentreprise ou Association			
			Tous les membres combinés	Chaque Membre	Au moins un membre	
	<p>pour ce Contrat ainsi que ses autres engagements actuels.</p> <p>Lot B : (i) les exigences en liquidités suivantes : 550 000 Dollars US, et (ii) les exigences générales en matière de liquidités pour ce Contrat ainsi que ses autres engagements actuels.</p>					

Supprimer dans son entièreté le tableau sur l'expérience et le remplacer par :

3.4 EXPERIENCE						
Facteur	Sous-facteur	Exigences indicatives	Critères			Documentat ion requise
			Entité unique	Soumissionnaire		
				Tous les membres combinés	Chaque membre	
3.4.1 Expérience générale en matière de gestion des matières dangereuses at sols contaminées	Expérience avec des Contrats, en assumant le rôle de prestataire, de Sous-traitant ou d'entreprise pilote au cours des cinq (5) dernières années précédant l'expiration du délai de soumission des Offres.	Doit répondre aux exigences	S/O	Doit remplir les exigences	S/O	Formulaire EXP-1
3.4.2 Expérience similaire en matière de gestion des matières dangereuses at sols contaminées dans le secteur de l'énergie	Participation en qualité de prestataire, d'entreprise pilote, ou de Sous-traitant dans au moins trois (03) Contrats au cours des cinq (05) dernières années , chacun pour une valeur d'au moins équivalant :	Doit répondre aux exigences	S/O	Doit remplir les exigences.	S/O	Formulaire EXP-2

<p>3.4.3 Expérience spécifique en matière de gestion des matières</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le lot A : 1 500 000 Dollars US et qui ont été menés à bien et substantiellement achevés, et qui sont similaires aux services proposés. Cette similarité doit être basée sur la taille physique, la complexité, les méthodes/ technologies utilisées ou d'autres caractéristiques, tel que décrits dans la Section V, Spécification des Services. • Pour le lot B : 1 550 000 Dollars US et qui ont été menés à bien et substantiellement achevés, et qui sont similaires aux services proposés. Cette similarité doit être basée sur la taille physique, la complexité, les méthodes/ technologies utilisées ou d'autres caractéristiques, tel que décrits dans la Section V, Spécification des Services. 	<p>Doit répondre aux exigences</p>	<p>Doit répondre aux exigences</p>	<p>S/O</p>	<p>Pour chaque activité clé rémunérée, au moins un membre doit justifier d'une</p>	<p>Formulaire EXP-3</p>
--	--	------------------------------------	------------------------------------	------------	--	-------------------------

<p>dangereuses at sols contaminés</p>	<p>de cinq (ans) dans la Caractérisation et la gestion des sols pollués aux (PCB, métaux lourds, hydrocarbures, amiantes ou autres substances toxiques) : 5 ans.</p> <p>Lot B : Pour les Contrats ci-dessus ou autres qui auraient été exécutés pendant la période mentionnée dans le point 3.4.2 ci-dessus, une expérience minimale de cinq (ans) dans les activités principales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestions des huiles contaminées aux PCB : 5ans • Gestion des équipements contenant le gaz SF6 : 5 ans. 			<p>expérience d'un niveau égal à au moins cinquante-cinq pour cent (55 %) du nombre, du volume ou du taux de production requis.</p>	
<p>3.4.4 Expérience en gestion environnementale et sociale</p>	<p>Expérience avec l'application des standards de performance de la IFC ou l'équivalent (Politique opérationnelle de la banque Mondiale, principe de l'équateur) dans 3 projets similaires dans les 5 dernières années, le Soumissionnaire doit fournir</p>	<p>Doit répondre aux exigences</p>	<p>S/O</p>	<p>Doit répondre aux exigences</p>	<p>EXP-4</p>

	des documents qui démontrent cette expérience	Doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	S/O	Doit répondre aux exigences	EXP-5
<p>3.4.5 Expérience en gestion de la santé et de la sécurité</p>	<p>Lot A : Expérience avec l'application des standards de performance de la IFC ou l'équivalent (Politique opérationnelle de la banque Mondiale, principe de l'équateur) dans 3 projets similaires de gestion des sols contaminés dans les 5 dernières années, le Soumissionnaire doit fournir des documents qui démontrent cette expérience</p> <p>Lot B : Expérience avec l'application des standards de performance de la IFC ou l'équivalent (Politique opérationnelle de la banque Mondiale, principe de l'équateur) dans 3 projets similaires de gestion des matières dangereuses les 5 dernières années, le Soumissionnaire doit fournir des documents qui démontrent cette expérience</p>	Doit répondre aux exigences	Doit répondre aux exigences	S/O	Doit répondre aux exigences	EXP-5

D- Section IV Formulaire de soumission

➤ **Page 93, Appendice à l'Offre Financière**

Supprimer dans son intégralité l'Appendice à l'Offre Financière – Bordereaux de Prix et la remplacer par l'Appendice à l'Offre Financière Bordereaux de Prix en Annexe 1 à l'Addendum N°3 au DAO.

E- Partie 2 (Volume II) Section V – Spécifications des Services de l'Acheteur

Supprimer dans son intégralité la Partie 2 (Volume II), Section V – Spécification des Services de l'Acheteur et le remplacer par la Section V – Spécification des Services en Annexe 2 au présent Addendum N°3.

Toutes les autres conditions et dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, de ses Addenda N°1 et N°2 qui ne sont pas modifiées par le présent Addendum N°3 restent valables.

Fait à Cotonou, le 18 mars 2020

A blue circular stamp with the text "MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT BENIN II" around the perimeter. In the center, it reads "Le Coordonnateur National". To the left of the stamp is a handwritten signature in blue ink.

Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National

Appendice à l'Offre Financière

Bordereau des Prix

Veillez-vous référer aux fichiers au format Excel joints en Annexes 1.a - Bordereau des Prix Lot A et 1.b - Bordereau des Prix Lot B. Le Soumissionnaire doit remplir pour le lot ou les lots choisi(s) les Bordereaux (Services de base, Services optionnels) correspondants, conformément aux Instructions sur le Bordereau des prix (premier onglet dudit Bordereau).

En plus des copies papier, veuillez soumettre votre Offre à l'aide du fichier au format Excel et d'une version au format PDF.

En cas de différence avec la version électronique, la version papier incluse dans le dossier original de l'Offre fera foi et servira de Bordereau officiel de l'Offre Financière.

Partie 2 : Spécification des services de l'Acheteur, Section V- Spécification des Services

(Voir volume 2 modifié).